Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss foresty journal = Journal forestier suisse

Herausgeber: Schweizerischer Forstverein

Band: 148 (1997)

Heft: 5

Nachruf: Paul-Emmanuel Farron, ancien inspecteur cantonal des forêts neuchâteloises, 1902-1996

Autor: Borel, François

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

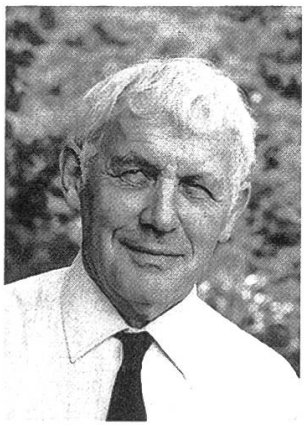

Paul-Emmanuel Farron
Ancien inspecteur cantonal des forêts neuchâteloises
1902 – 1996

S'il est un homme qui laisse un souvenir heureux à tous ceux qui l'ont connu, et très particulièrement à ses anciens collaborateurs, c'est certainement Paul-Emmanuel Farron qui fut notre inspecteur cantonal neuchâtelois de 1946 à 1967. Et c'est pour m'acquitter d'une vieille dette de reconnaissance que je rédige aujourd'hui cet hommage dédié à son fils Léonard, notre actuel inspecteur cantonal, dont les documents et les souvenirs m'ont été précieux.

Né le 2 avril 1902 à Tavannes où son père était instituteur, c'est dans ce grand village industriel du Jura que Paul-Emmanuel Farron passa son enfance, y suivant les classes des écoles primaires et secondaires avant d'aller à Lausanne étudier, une année durant, au Collège Scientifique, puis trois ans au Gymnase de la même ville. Il obtint son baccalauréat ès sciences en 1922. Ses fréquents voyages en train entre Tavannes et Lausanne lui faisaient longer les admirables rives des lacs de Bienne et de Neuchâtel, et il semble bien que ces premiers contacts avec notre Canton aient suscité en lui un profond désir de s'y établir un jour.

Ayant choisi la carrière forestière, il reçut à Zürich l'enseignement de Badoux, de Schädelin, de Knuchel et de Zwicky, professeur de Génie forestier qui exerça sur lui une influence marquée. Après des stages à la Vallée de Joux, sous la férule d'Albert Pillichody, à St-Gall, Romanshorn et Interlaken, il reçut, en 1928, le brevet fédéral d'éligibilité en compagnie de cinq autres candidats: Ernst Eugster, le dernier directeur des mines de fer de Gonzen, Andreas Janett, inspecteur fédéral, Hans Killias, inspecteur aux Grisons, Alfred Kuster, inspecteur fédéral de la Chasse, et enfin Peter Sartorius, qui finit sa carrière comme Directeur de la Section «Bois» de la FAO. Tous, hélas, sont morts bien avant lui!

Brevet en poche, il s'installe à Delémont comme ingénieur indépendant et, en 1929 déjà, se voit confier la gestion des forêts de la Bourgeoisie de Porrentruy. Cette nomination lui causa un bonheur qui le marqua pour toute la vie; aucun massif fores-

tier ne lui fut aussi cher; c'était pour lui un bien «intime», un «jardin secret», où il se sentait pleinement en harmonie avec la nature et auquel, adepte du jardinage, il apportait les soins les plus attentifs. Il put conserver cette gestion durant 48 ans! Du reste, une telle confiance amicale l'unissait aux gens de Porrentruy que le 22 avril 1951, en témoignage de reconnaissance et de haute estime, la Bourgeoisie d'Honneur lui en fut conférée, à lui, à sa femme et à ses descendants!

Mais revenons en arrière. En avril 1931, il fut nommé adjoint à la Conservation bernoise des forêts du Jura, tout en restant inspecteur des forêts de Porrentruy, bien entendu. Je ne sais s'il gardait bon souvenir de cette activité sous les ordres du Conservateur Otto Müller; les adjoints bernois de l'époque avaient un statut professionnel franchement humiliant, j'en ai été témoin; c'étaient des subordonnés et leurs chefs se chargeaient de le leur rappeler!

Or, en automne 1945, il lui arriva une étrange aventure. L'administration forestière neuchâteloise d'alors traversait une période difficile. Entre le Conseiller d'Etat Jean-Louis Barrelet, nouveau Chef du Département de l'Agriculture élu en 1941, et ses inspecteurs forestiers, s'etait installée une méfiance tenace et réciproque, alimentée par beaucoup d'incompréhension et de vieilles rancunes partisanes; à tel point même qu'en 1943 au décès de l'inspecteur cantonal Edouard Lozeron, personne ne voulut lui succéder et qu'il fallut véritablement supplier M. Eugène Favre d'occuper ce poste; ce qu'il fit par devoir, mais sous réserve de pouvoir le quitter dès la fin des hostilités mondiales. En 1945, les combats ayant enfin cessé, M. Favre regagna son arrondissement. Les autres inspecteurs s'obstinant à bouder, le Conseiller d'Etat Barrelet se tourna vers Paul-Emmanuel Farron, un ancien camarade d'études, et lui suggéra de poser sa candidature. Ce dernier rêvait souvent des bords du Lac de Neuchâtel, souvenir de ses voyages à Lausanne; il pensait avoir fait le tour de son activité d'adjoint bernois et la perspective de changer d'horizon le séduisit. Toutefois, il jugea prudent de se renseigner un peu et s'en alla interroger, entre autres, son contemporain Jean Mauler, inspecteur à Cernier. Il s'en attira l'algarade qu'il m'a rapportée en riant: «Il faut être fou ou dévoré d'ambition et d'orgueil pour solliciter cette place!» Ce nonobstant, il se présenta, fut nommé et entra en charge le 1er janvier 1946. Et voilà comment ce jurassien authentique et de vieille souche devint neuchâtelois.

Au Jura, il faut bien le dire, cette promotion inattendue souleva quelqu'étonnement et pas mal d'envie. J'entends encore le Conservateur Otto Müller, auprès duquel je sollicitais un emploi, me dire d'une voix amère au fort accent alémanique : «Quand je pense, ce Farron qui était ici comme adjoint, il est maintenant inspecteur cantonal!»

Pour le Canton de Neuchâtel, cette nomination se révéla un «coup de chance» inespéré. Les qualités d'aménité souriante, de fermeté polie, de patience sans complaisance, qui sont celles des jurassiens de bonne compagnie, trouvaient en Paul-Emmanuel Farron leur meilleur représentant; elles contrebalançaient heureusement le caractère pointu, circonspect, libertaire bien que conservateur, de ses collaborateurs. Elles lui permirent de rétablir en très peu de temps des relations à peu près courtoises avec le Chef du Département et de concentrer l'énergie du corps forestier sur des tâches urgentes qui vraiment ne manquaient pas. Il fallait liquider l'Office cantonal du Bois issu de l'Economie de guerre; relancer le traitement systématique de nos futaies jardinées (les nécessités de l'Economie de guerre avaient contraint à pas mal de concessions!); compenser les défrichements exigés par l'application du «Plan Wahlen», etc, etc. Et de nouveaux problèmes surgirent bientôt: amélioration pressante du

réseau de dessertes forestières qui, pour avoir été «moderne» quarante ans auparavant, se trouvait totalement inadapté aux exigences des engins de transport récents; défrichement et problèmes divers dus à la construction du barrage franco-suisse du Châletot sur le Doubs; «guerre de position» avec les chasseurs au sujet de la surabondance de chevreuils provoquée par l'interdiction de la chasse durant la mobilisation de 1939–1945; et enfin, reconstitution des massifs de la Montagne de Boudry et de Chaumont, aux sapinières rongées de sécheresse et de gui. Cette entreprise lui donna l'occasion de réaliser un vœu qui lui était cher: faire dresser la carte phytosociologique de toutes les forêts du territoire neuchâtelois, en quoi il fut un pionnier en Suisse.

Tous ces travaux lui permirent de donner du travail aux quatre jeunes ingénieurs forestiers neuchâtelois qui, vers 1950, venaient de terminer leurs études: Maurice de Coulon, Jean-Louis Richard, Fritz Grandjean et moi, et de veiller à ce qu'ils soient toujours occupés en forêt. A cet égard, le jeune ingénieur indépendant que j'étais, et passablement impécunieux, lui doit une reconnaissance infinie; j'ai connu peu d'inspecteurs cantonaux qui aient montré autant de compréhension bienveillante envers leurs jeunes confrères. Il témoignait à tous ses collaborateurs une grande confiance, chose très rare; pour peu qu'un projet fût solidement justifié, bien ficelé et proprement présenté, il obtenait généralement son aveu; mais il fallait prendre garde, son sourire et sa gentillesse cachaient un bon sens et une fermeté redoutables! Il est vrai qu'il bénéficia d'une période de prospérité économique difficilement imaginable aujourd'hui; mais il sut en faire pleinement profiter les forêts et ce n'est pas son moindre mérite. Sous son impulsion, les domaines de l'Etat s'agrandirent de 300 ha au moins.

Quant à ses relations avec les inspecteurs neuchâtelois en place, après un passage, du reste assez bref, durant lequel certains aînés ne se gênèrent pas de lui faire sentir qu'il n'avait jamais dirigé d'arrondissement neuchâtelois et qu'il n'en connaissait pas les tracas, elles furent excellentes. Elles étaient tout aussi bonnes avec ses collègues inspecteurs cantonaux romands pour lesquels il avait une sincère amitié: Charles Massy, Joseph Jungo et le cher valaisan Jean Dorsaz. Il apportait la même aménité dans les nombreuses associations et commissions dont il fit partie et qu'il présida parfois: Association suisse d'Economie forestière, Commission de Surveillance de l'Institut de Recherches forestières, Association forestière neuchâteloise, Société neuchâteloise des forestiers, Société des Sciences naturelles, Formation professionnelle des bûcherons, et j'en passe.

Cette grande activité ne cessa nullement lorsque, le 31 juillet 1967, il prit sa retraite. D'abord, il resta jusqu'en 1977 inspecteur des forêts de la Bourgeoisie de Porrentruy; et puis il participa à la révision de nombreux plans d'aménagement et on lui confia beaucoup d'expertises forestières.

Toutefois, l'âge venant, il se consacra de plus en plus à sa famille et à l'entretien de sa jolie maison du haut de la ville de Neuchâtel. Il avait toujours aimé les voyages et s'était rendu, avec sa femme et souvent avec leurs deux garçons, en France, en Italie, en Suède, en Espagne, au Portugal, en Grèce et en Turquie, au Canada et aux Etats-Unis. Il put dès lors se livrer librement au plaisir des dépaysements, pratiquant partout et avec talent l'art de la photographie. C'était aussi un philatéliste distingué et un généalogiste passionné par les recherches concernant sa famille pour laquelle il a dressé un «Mémorial« remontant jusqu'en 1694. Sait-on qu'il était grand amateur de musique?

Avec sa femme, il suivait fidèlement les concerts de notre Société de Musique, au «Temple du Bas» de Neuchâtel.

Bref, il eut certainement une vieillesse heureuse dont il avait pleinement mérité la sérénité exempte de soucis. Marié depuis 1932, il eut encore le rare privilège de former avec sa femme un couple harmonieux qui resta uni durant 62 ans, jusqu'au décès de Madame Ida Farron, en 1994. Depuis lors, très las, il se retira dans une maison de retraite et s'y endormit paisiblement le 24 octobre 1996, dans sa 95ème année.

François Borel

Auteur:
François Borel, a. Inspecteur des forêts, 40, rue du Crêt-Taconnet, CH-2000 Neuchâtel.